

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé	HYGIÈNE ET SALUBRITÉ
Public visé	Tout public majeur Professionnel souhaitant pratiquer des actes de tatouage, de piercing ou des soins esthétiques de type maquillage permanent micro Blading, micro needling.
Prérequis	Aucun
Objectif pédagogique	Répondre aux obligations du décret du 19 février 2008 et à l'arrêté du 12 décembre 2008 sur la formation des personnes pratiquant le tatouage, le perçage et le maquillage permanent.
Objectifs opérationnels	Les stagiaires auront compris les enjeux sanitaires et acquis les bonnes pratiques d'hygiène de nature à prévenir les risques allergiques et infectieux. Ils respecteront les règles générales d'hygiène des mains, d'utilisation du matériel stérile, de la gestion de l'environnement et aussi de la préparation de la zone cutanée à maquiller, tatouer ou percer.
Durée	3 jours de 7 heures
Contenu de la formation	<p>Jour 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du stagiaire, de son cursus professionnel et de ses attentes • Présentation de la formation • Réglementation Française • Rappel sur les normes d'hygiène et de sécurité ** Pause déjeuner** • La peau : <ul style="list-style-type: none"> • Anatomie • Physiologie de la peau • Cicatrisation • L'asepsie et sa mise en œuvre <p>Jour 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flores microbiennes, chaîne de transmission • Hygiène, précautions standard : <i>Théorie et atelier pratique</i> Tenue professionnelle, Hygiène des mains Bonne utilisation de gants, notamment stériles ** Pause déjeuner ** Préparation de son poste de travail : préparer le matériel, notamment stérile, et l'organiser Bonne utilisation d'un champ stérile Espaces de travail et entretien des locaux Gestion des déchets • Antiseptiques et désinfectants <p>Jour 3</p> <p>Traitement du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel thermosensible - Protocole de stérilisation : savoir réaliser les procédures de stérilisation, y compris les contrôles de stérilisation et traçabilité ** Pause déjeuner ** Mise en situation professionnelle des candidats <p>Évaluation écrite</p>
Moyens pédagogiques	Apports théoriques : présentation power point Atelier pratique et partage d'expériences des participants. Interactivité dans les apports théoriques et pratiques entre les membres du groupe et le formateur
Évaluation	Questionnaires de satisfaction
Conditions de mise en œuvre	8 stagiaires maximum 1 salle de réunion - un vidéoprojecteur - un tableau blanc 1 espace pour atelier pratique : local de maquillage permanent, ou salon de tatouage, salle de dermo pigmentation ; local avec point d'eau.
Délais d'accès	Accessibilité à la formation dans un délai de 48h00 à 3 mois en fonction du financement.
Tarif	550 €